

1,5 crédits	12 heures	semestre 1	Année 2022-23
-------------	-----------	------------	---------------

Professeur responsable	DEMASURE Karlijn Docteure en philosophie Docteure en théologie (Rome)
-------------------------------	--

Acquis d'apprentissage	<p>Les étudiants seront capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de définir les différentes formes d'abus : abus de pouvoir, abus d'autorité, abus spirituel et abus de conscience - de reconnaître les risques de transgression - de décrire les facteurs de protection
Contenu	<p>La publication de <i>Vos estis lux Mundi</i> (2019) par le pape François a entraîné un élargissement dans deux domaines. Le groupe des victimes s'est élargi des mineurs aux personnes vulnérables et d'autres formes d'abus ont été reconnues : abus de pouvoir et d'autorité, abus de conscience et abus spirituel. Dans le domaine de la pastorale, les prêtres, les religieux et les agents pastoraux s'occupent de personnes qui se trouvent dans une position vulnérable. Par conséquent, la responsabilité de garder les limites incombe toujours à celui qui a le pouvoir : le prêtre, le religieux ou l'agent pastoral.</p>
Méthodologie	Cours magistral, travail en groupes, discussion des cas.
Modalités d'examen	Examen écrit de 3 heures : discussion d'un cas bas basé sur le cours ; PPTs, lectures